



MUNICIPALITE
DE
PREVERENGES

1028 Prévèrenge, le 30 novembre 2021

COMMUNICATIONS DES PRINCIPALES DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 13, 27 septembre 2021, 4, 11, 18, 25 octobre 2021, 1, 8 novembre 2021

- **Permis de construire / démolition**

- transformations intérieures et extérieures de l'habitation – Ch. Neuf 59
- Construction d'une villa individuelle avec garage souterrain – Chemin de la Ramière 5
- Transformation intérieure d'un appartement – Allée des Pommiers 4

La Municipalité a également :

- **pris acte :**

- de la statistique de la population au 31.10.2021 : 5'230 habitants résident à Prévèrenge et 87 sont en séjour.

- **décidé :**

- de soutenir l'association pour la promotion économique des entreprises et commerçants de Denges, Echandens, Lonay et Prévèrenge par la mise à disposition des canaux de communications communaux et d'une salle une fois par an.
- de désigner pour siéger à la commission consultative d'urbanisme municipale les membres suivants :
 - M. Guy Delacrétaz, Syndic
 - M. Hervé Nusbaumer, Municipal
 - Mme Sandrine Böhlen, Conseillère communale
 - Mme Christina Zoumboulakis, Architecte EPFL
 - M. Alexandre Turrian, Chef du service de l'Urbanisme et des Constructions, Secrétaire
- de désigner pour siéger à la commission d'hygiène et de salubrité les membres suivants :
 - M. Philippe Juillard, Médecin, Président
 - M. Hervé Nusbaumer, Municipal, Membre
 - M. Alexandre Turrian, Chef du service de l'Urbanisme et des Constructions, Secrétaire
- d'adhérer à la charte des talus de route en partenariat avec l'Etat de Vaud.
- d'organiser la réception des nouveaux habitants et naturalisés des années 2019 et 2020 le 03.02.2022 à 19h00 au Foyer de la Salle polyvalente.
- de désigner pour siéger à la commission de naturalisation pour la législature 2021-2026 les membres suivants :
 - M. Raphaël Cresta, Président
 - Mme Christiane Panchaud, Membre
 - M. Christian Morier-Genoud, Membre
 - M. Alain Garraux, Municipal
- de désigner pour siéger à la commission consultative pour le développement durable pour la législature 2021-2026 les membres suivants :

- Mme Helen Jordan, Conseillère communale
 - Mme Karin Barraud, Conseillère communale
 - M. Mohamed Meghari, Conseiller communal
 - M. Manuel Zenger, Municipal
 - M. Safet Cokovic, Chef du Service des Bâtiments, Secrétaire
 - Un deuxième municipal lorsque les thématiques concernent son dicastère
 - Si besoin, un expert externe
 - de fixer le nettoyage de la plage le 7.05.2022
 - d'octroyer les traditionnels dons annuels aux sociétés locales.
- **adjudé les travaux/mandats suivants :**
 - Rue de Lausanne - création des cinq places de parc pour deux roues – entreprise BP Plastine SA, à Tolochenaz
 - Allée du Capellan – réfection du chemin piétonnier – entreprise Camandona SA, à Crissier
 - Collecteurs Chemin Neuf en direction du domaine public cantonal le Léman – Travaux de remisage – entreprise Liaudet Pial, à Renens
 - Collège Bâbord – local de stockage de produits de nettoyage – Refection du sol – entreprise Elar Sàrl, au Mont-sur-Lausanne
 - Eclairage public – étude pour rendre le parc de l'éclairage public plus efficace, économique et durable – entreprise Duvoisin-Groux SA, à Bussigny
 - Eclairage public – Trési – travaux d'amélioration de l'éclairage – entreprise Duvoisin-Groux SA, à Bussigny

LA MUNICIPALITE